

Vous êtes actuellement retraité statutaire SNCF ?

Rejoignez la mutuelle SNCF – Malakoff Humanis dès le 1^{er} mai

Aujourd'hui, on vous propose, en tant que retraité statutaire SNCF, de découvrir une mutuelle santé sur mesure négociée par la SNCF.

Vous profiterez également de tous les avantages réservés aux clients Malakoff Humanis.

Spécialement pensée pour répondre au mieux à vos besoins et à votre budget, vous avez la possibilité d'adhérer à cette mutuelle jusqu'au 30 avril 2026.

3 formules à votre disposition pour personnaliser vos garanties

Faites votre choix entre 3 régimes socles possibles, qui peuvent être complétés par 1 ou 2 surcomplémentaires facultatives, selon le socle choisi, pour améliorer vos remboursements.

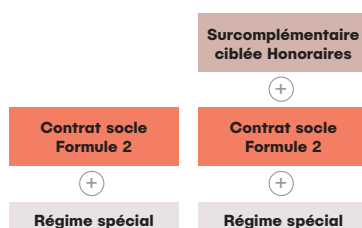
Formule 1

Une formule intégrant un socle de très bon niveau, que vous pouvez renforcer avec 1 ou 2 surcomplémentaires pour améliorer vos remboursements sur les soins les plus importants.



Formule 2

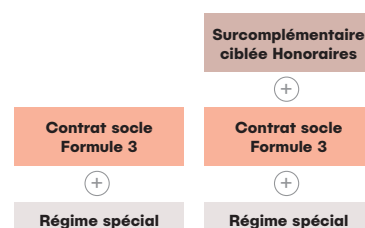
Avec cette formule, vous priorisez les soins les plus importants pour vous, tout en allégeant votre cotisation (environ moins 20 % par rapport au socle de la Formule 1). Besoin d'une meilleure prise en charge ? Pour réduire les dépassements d'honoraires, ajoutez la surcomplémentaire pour renforcer vos remboursements !



Formule 3

Avec cette formule, vous priorisez les soins essentiels en économisant encore plus sur le montant de votre cotisation (environ moins 40 % par rapport au socle de la Formule 1).

Ajoutez la surcomplémentaire pour une meilleure prise en charge et pour réduire des dépassements d'honoraires.



À NOTER : Vous pouvez protéger votre conjoint et/ou vos enfants à charge avec les mêmes garanties que vous.

Découvrez les avantages des 3 surcomplémentaires

Les formules 2 et 3 peuvent être renforcées uniquement avec la **surcomplémentaire ciblée Honoraires** (ligne beige).

| | Hospitalisation | | | Frais médicaux | | | Dentaire | | Optique | | Autres appareillages |
|---|---------------------------------------|---|------------------|--------------------------------|----------------------------------|-----------|-----------------|-------------|---------|-----------|----------------------|
| | Honoraires Hospitalisation à domicile | Frais de séjour et chambre particulière | Actes techniques | Consultations Actes techniques | Analyses Honoraires paramédicaux | Pharmacie | Soins Prothèses | Orthodontie | Verres | Lentilles | |
| Surcomplémentaire responsable générale* | | . | | | . | . | . | . | . | . | . |
| Surcomplémentaire ciblée Honoraires | . | | . | . | | | | | | | |
| Surcomplémentaire ciblée Honoraires + Optique | . | | . | . | | | | | .. | | |

* garanties renforcées | ** garanties renforcées ++

*Les contrats responsables sont encadrés par la loi, avec des plafonds de remboursements maximum et minimum sur les soins importants. Ils prévoient également un meilleur niveau de remboursement (sans pénalité) lorsque le médecin traitant est consulté en premier.

Pour vous aider à choisir la formule qui vous convient, voici quelques exemples.

| | Socle Formule 1 | Socle Formule 2 | Socle Formule 3 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Couronne céramique | jusqu'à 540 €* | jusqu'à 336 €* | jusqu'à 180 €* |
| Monture + verres complexes (dont 100 € pour la monture) | jusqu'à 670 € tous les 2 ans* | jusqu'à 400 € tous les 2 ans* | jusqu'à 300 € tous les 2 ans* |
| Consultation spécialiste | jusqu'à 63 € | jusqu'à 41,10 € | jusqu'à 31,50 € |
| Chambre individuelle | 98,13 €/nuit | 54,95 €/nuit | 31,40 €/nuit |
| Forfait médecine douce | 150€/an | 120€/an | 80€/an |

* y compris régime de base et hors 100 % santé

Qu'est-ce qui rend cette complémentaire santé attractive ?

Des tarifs négociés avec la SNCF

Pas d'évolution tarifaire en fonction de l'âge

Des téléconseillers dédiés

Des solutions d'accompagnement pour vous faciliter l'accès aux soins

Des informations pour maîtriser votre budget

Côté cotisation



Un **simulateur de cotisations** vous sera proposé pour vous aider dans vos choix. Contrat socle, surcomplémentaire, adhésion du conjoint et/ou des enfants à charge : quelle que soit la formule choisie, la cotisation est entièrement à votre charge et sera prélevée directement sur votre compte bancaire par Malakoff Humanis.

Exemple de cotisation basée sur le régime général selon l'âge à l'adhésion

| Age à l'adhésion | Socle Formule 1 | Socle Formule 2 | Socle Formule 3 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| moins de 65 ans | 124,03 € | 99,30 € | 74,18 € |
| de 65 à 69 ans | 130,31 € | 104,01 € | 78,11 € |
| Pour un enfant (gratuit à partir du 3 ^e enfant) | + 50,24 € | + 40,82 € | + 30,22 € |

Une question ?

Consultez le site internet dédié à la mutuelle SNCF en flashant le QR code ci-joint.

Contactez nos équipes **par téléphone en composant le 09 69 39 60 22** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h.



MALAKOFF HUMANIS PRÉVOYANCE : Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la sécurité sociale - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - N° SIREN 775 691 181 - malakoffhumanis.com - **CARCEPT PRÉVOYANCE** : Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la sécurité sociale - Siège social : 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris - N° SIREN 348 855 388 - **MUTUELLE MGC** : (Mutuelle Générale des Cheminots) mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - Siège social : 2-4 place de l'Abbé G.Heneoque, 75013 Paris - N°SIREN 775 678 550 - **AÉSIO MUTUELLE** : mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siège social : 173 rue de Bercy 75012 Paris - N°SIREN 775 627 391

